PRECIA S.A.
B.P. 106 – 07001 Privas cedex – France
Tél. +33 4 75 66 46 00
E-mail pmcontact@preciamolen.com

S.A. au capital de 2 200 000 euros
R .C. Aubenas B 386 620 165

Aux sociétés intervenant en Métrologie Légale :
« Réparateur d'IPFNA »
« Vérificateur périodique d'IPFNA »

WWW.PRECIAMOLEN.COM

Courrier relatif au marquage du dispositif terminal de type I100..

Le certificat d'essais du LNE n°01-09 du module de type « I100.. », précise que ce dispositif terminal se présente sous 4 versions :

- « I100 », boitier en résine de synthèse.
- « I100-S », boitier métallique.
- « I100-P », boitier en résine de synthèse, réservé à l'usage postal.
- « I100-PS », boitier métallique, réservé à l'usage postal.

Certaines plaques d'identification de module indicateur de type « I100.. », inclus dans un instrument à usage postal, peuvent porter le type « I100 » alors qu'elle devrait porter le type « I100-P » ou
« I100-PS ».

Compte tenu de la présence du n° de certificat d'essais sur la plaque d'identification et de l'absence de risque pour l'intérêt du public, la société PRECIA a proposé un plan d'actions prévoyant la remise en conformité des plaques d'identification des modules concernés en service, au fur et à mesure, par un professionnel du pesage.

La Division Métrologie a pris acte de ce plan et se charge de l'information des D(RI)EETS (ex. DI(R)ECCTE).
Dans ces conditions, la Division Métrologie précise que le seul défaut de type (I100 au lieu de I100-P ou I100-PS) sur la plaque d'identification du module indicateur inclus dans une balance à usage postal, ne constitue par un motif de refus de l'instrument complet.

Consultez notre site internet www.preciamolen.com, trouvez des informations sur nos produits et solutions et téléchargez nos certificats Qualité
Find information about our products and solutions and download our Quality certificates on our website **www.preciamolen.com**

La société PRECIA invite donc les professionnels du pesage à prendre contact avec PRECIA, pour chaque étiquette de module à corriger.

Le professionnel du pesage transmettra par email : (alain.renaud@preciamolen.fr) tous les éléments inscrits sur la plaque d'identification actuelle, soit par écrit, soit au moyen d'une photo.

PRECIA éditera la nouvelle plaque d'identification et l'enverra au professionnel concerné, qui ira remplacer la plaque d'identification actuelle par la nouvelle, lors d'un futur déplacement pour une prestation planifiée comme une vérification périodique, ou comme, par exemple, une réparation.

Cette remise en conformité au titre de la surveillance du marché ne doit pas, non plus, engendrer de surcoût supplémentaire pour les détenteurs.

Le parc en service sera ainsi mis en conformité au fur et à mesure des interventions. Le délai de remise en conformité des modules en service est estimé à deux ans.

Privas le : 29 septembre 2022

Alain RENAUD
Directeur Qualité Réglementation
Sté PRECIA MOLEN

PRECIA S.A.
S.A. Capital de 2.200.000 €
Route du Pesage - B.P. 106
VEYRAS - 07001 PRIVAS CEDEX
RCS AUBENAS 386 620 165